

**PROCÈS VERBAL**  
Conseil d'établissement – École Félix-Leclerc  
**4 février 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc, tenue le **4 février 2025** à 18h28 à l'école, au 6055 avenue de Darlington à Montréal.

**PRÉSENTS :**

**Membres parents :**

Annie Lavoie  
Hiba Saadi  
Émilie Genin  
Hanen Arbi  
Awatef Zaiter  
Soulef Ramdani

**Enseignantes :**

Lise Giunta  
Marie-Geneviève Bergeron  
Antoine Marchand-Dupuis  
Marie-Josée Bourgeois

**Représentant du personnel de soutien:** Gaston Bernard

Formant quorum sous la présidence d'Annie Lavoie.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES:**

Sophie Painchaud (directrice), Marie-Pierre Boucher (directrice-adjointe)

**ABSENTS :**

**Membres parents :**

Chahrazed Missoum  
Zineb Sebbane

**Représentante du service de garde :** Soulef Ramdani n'est plus représentante du service de garde puisqu'elle a obtenu un poste de responsable en SDG dans une autre école. Elle est maintenant en remplacement de Chahrazed Missoum en tant que membre parent.

**1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum**

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

- Ajout au 15.5.5 : Coupures en éducation

IL EST PROPOSÉ par Hanen Arbi (appuyée par Émilie Genin) que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 février 2025 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2024**

IL EST PROPOSÉ par Gaston Bernard (appuyée par Hiba Saadi) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2024 soit adopté sans modification.

Adopté à l'unanimité

### **3.1. Suivi du procès-verbal**

Pas de suivi à faire

## **4. Parole au public**

## **5. Démission d'un membre du CÉ**

En raison de conflit d'horaire, madame Chahrazed Missoum doit démissionner. Elle est remplacée par madame Soulef Ramdani. Mme Ramdani, qui était représentante du service de garde, a obtenu un poste de technicienne dans une autre école. Ayant deux enfants à l'école Félix-Leclerc, elle est maintenant nommée à titre de membre-parent au conseil d'établissement.

## **6. OPP (Organisme de participation des parents)**

L'OPP organise une activité de St-Valentin, le dimanche 16 février au gymnase de l'école. Des activités et des plats à partager seront au programme de cette première activité. À ce jour, 16 familles ont annoncé leur intention d'y participer.

En cette semaine des enseignants, ils ont aussi proposé aux parents de souligner l'événement en offrant un petit plat à remettre à leur enseignant.

Un budget est de 50\$ est attribué à l'OPP. Le fonds 9 (budget provenant notamment des campagnes de financement antérieures) peut être utilisé pour les activités qui seront proposées par l'OPP.

Pour la fête du 16 février, l'OPP demande 300\$ du fonds 9 pour l'achat de matériel pour les activités.

Les membres parents autorisent la demande du 300\$ pour les achats.

## **7. Comité de parents CSSDM**

Deux rencontres ont eu lieu depuis le 9 décembre.

Lors de la première rencontre, le sujet des coupures dans les projets de construction et de rénovation des écoles a été abordé. En ce qui concerne l'école Félix-Leclerc, les coupes budgétaires ne devraient pas affecter le projet de l'école puisqu'il est déjà en cours. Il ne s'agit pas d'un nouveau projet et les budgets sont déjà attribués.

Lors de la deuxième rencontre, Le projet « *Jamais sans mon casque* » a été présenté. Il est offert par un organisme à but non lucratif qui propose des activités de sensibilisation au port du casque à vélo. Les activités sont offertes dans les écoles. Des démarches avec les enseignants d'éducation physique peuvent être entreprises pour faire vivre les activités dans nos écoles.

Un chercheur de l'UDM a aussi présenté un projet-pilote portant sur la délinquance chez les jeunes.

Des consultations seront bientôt à l'ordre du jour en ce qui concerne les frais de garde au dîner, chargés ou non aux parents, dans les écoles qui sont délocalisées depuis plus de 18

mois. Les parents pourraient devoir défrayer les coûts pour la garde des enfants lors de la période du dîner.

## **8. Personnel enseignant**

Les enseignants remercient les parents pour les messages et les repas offerts lors de la semaine des enseignants.

## **9. Service de garde**

Les parents se demandent si de l'aide aux devoirs ou un moment prévu pour les devoirs et les leçons était offert aux enfants qui fréquentent le SDG.

Dans le cas des enfants du premier cycle, l'horaire d'arrivée des autobus ne permet pas un temps suffisant. Les parents arrivent rapidement pour le retour à la maison.

Pour les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, une éducatrice offre une période de lecture ou un temps de devoirs une journée par semaine, à la bibliothèque.

Mme Painchaud s'informera auprès de la technicienne du SDG à propos des possibilités d'offrir des moments d'aide aux devoirs aux enfants, selon les besoins.

## **10. Rapport annuel**

À chaque année, le rapport annuel des activités du conseil d'établissement doit être remis au CSSDM. Il serait intéressant de compléter le rapport au fur et à mesure des séances du conseil. Cela simplifie la consignation des informations et allège les tâches à la fin de l'année.

## **11. Sorties éducatives**

Mme Painchaud présente le tableau des sorties proposées pour les prochains mois. La majorité des sorties ne demandent pas de contributions financières aux parents.

IL EST PROPOSÉ par Émilie Genin (appuyée par Hiba Saadi) que les sorties éducatives proposées soient adoptées.

Les propositions des sorties éducatives sont adoptées.

## **12. Choix des photographes pour l'année 2025-2026**

Cette année, l'entreprise Enfant-clik a été sélectionnée pour les photos scolaires. Les commentaires ont été positifs et Mme Painchaud procèdera au renouvellement du contrat pour la prochaine année scolaire.

## **13. Critères de sélection d'une direction (résolution)**

Les documents ont été acheminé au CSSDM par Mme Lavoie

## **14. Attestation de formation obligatoire pour les membres du CÉ (résolution)**

La majorité des membres ont complété leur formation obligatoire. Ceux qui ne l'ont pas encore fait sont invités à le faire prochainement.

## **15. Points d'information/rapports**

### **15.1. Direction**

#### **15.1.2 Projet éducatif**

La mise en œuvre du projet éducatif suit son cours.

Certains enseignants seront libérés pour faire une correction collective d'une évaluation reliée à la compétence « *résoudre* » en mathématique.

Lors des deux prochaines journées pédagogiques, une formation sera offerte à tous les enseignants et sera donnée par deux conseillères pédagogiques. Le but est notamment de partager une vision et un langage commun dans le domaine mathématique.

#### **15.1.3 Chantier-suivi**

Mme Painchaud présente la lettre aux membres du CÉ. À la fin du mois de mars 2025, le CSSDM déposera les plans à 60% d'avancement au ministère de l'Éducation pour révision. Les nouvelles informations seront transmises dès qu'elles arriveront.

#### **11.1.4 Table-ronde Sécurité aux abords de l'école**

Mme Painchaud a été interpellée pour l'utilisation du gymnase lors d'une rencontre prévue le 25 février prochain. Le commandant du poste de police du quartier et la députée ont demandé une location de salle. Le sujet de la rencontre sera transmis aux parents lorsque Mme Painchaud aura davantage d'informations.

#### **11.1.5 Coupures en éducation**

Il est demandé de ne pas couper dans les services directs aux élèves. Toutefois, d'autres domaines pourraient être touchés. Pour le moment, les informations concernant les coupures sont très limitées.

### **16. Correspondance**

#### **17. Varia**

##### **17.1 Nager pour survivre**

Le groupe 502-602 participera aux cours de natation. L'horaire chargé des élèves de 6<sup>e</sup> année rend difficile la tenue des cours à ce moment de l'année. Le projet pourrait être proposé au début de la prochaine année scolaire.

##### **17.2 Appareils électroniques à l'école et lors des sorties scolaires**

Mme Lavoie se questionne sur la permission donnée aux élèves concernant le droit aux appareils électroniques (cellulaires ou autres) lors des sorties.

Dorénavant, Mme Painchaud mentionne qu'il ne sera plus permis d'apporter toute forme d'appareil électronique, à l'école, lors des sorties ou lors des journées pédagogiques. Un message sera transmis aux élèves, à tous les membres du personnel et aux parents.

### **18. Levée de la réunion à 20h12.**

---

Annie Lavoie, Présidente

---

Sophie Painchaud, Directrice